

Retour du Grand Banquet annuel

Pour cette troisième année consécutive, la Mairie et l'Union des Commerçants vous proposent une soirée d'exception ! Lundi 11 septembre, le Grand banquet annuel de la Ville se tiendra Place de la République à partir de 19h00.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'Union des commerçants pour cette initiative mais aussi l'ensemble des restaurateurs et commerçants qui se mobilisent et contribuent au succès de cet événement.

Merci à tous : cette soirée ne pourrait pas exister sans votre investissement et vos savoir-faire.

ATTENTION : places limitées ! Il est fortement conseillé de réserver rapidement auprès de l'Office de Tourisme en ligne ou au guichet (réservation ouverte à partir du 1er août).

Azay-le-Rideau recrute - Trois postes à pourvoir

Suite à plusieurs mouvements de personnels, différents postes sont à pourvoir :

- Responsable du service "Espace Vert"
- Directeur/trice de l'école de musique
- Intervenante(e) musical(e) en milieu scolaire

Détail des postes et des missions : contactez M. Yvon ROULET, Directeur des Ressources Humaines au 02 47 45 42 11 ou par mail y.roulet@azaylerideau.fr

Fiches de poste à télécharger sur notre site Internet.



Piscine - Cours de natation

Après plusieurs semaines de fermeture dues à une importante fuite, la piscine a finalement pu rouvrir et accueillir à nouveau du public.

Nouveauté cette année : les cours de natation changent de format. Assurés par deux maîtres-nageurs, seuls des cours particuliers seront dispensés sur toute la saison d'ouverture de la piscine (jusqu'au 27 août).



Marchés nocturnes

Notre prochain marché nocturne de la saison estivale aura lieu vendredi 4 août.

Pour rappel, la dernière date à retenir : Vendredi 1/09

Parking du Château gratuit de 17h00 à minuit.



Alerte aux chats errants

Depuis 3 ans, la commune s'est engagée dans un plan de trappage des chats au vu du nombre croissant d'animaux errants dans nos rues. Si ces chats ne peuvent pas être pris en charge par des refuges ou associations reconnues loi 1901, ils seront systématiquement stérilisés et identifiés au nom de la commune (ou de la SPA pour les plus anciens) puis relâchés sur le lieu de trappage. De fait, il est de la responsabilité de la commune de protéger ces chats, tout comme les propriétaires sont tenus de le faire pour leurs animaux de compagnie.

Il est donc rappelé que :

- L'identification est obligatoire pour les chiens de plus de 4 mois et pour les chats de plus de 7 mois. Le fait de détenir un chien ou un chat non identifié né après le 1er janvier 2012 peut être puni d'une amende de 750 € ;
- Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende. Cela inclut également les chats identifiés par la commune.

Nous comptons sur la responsabilité, le civisme et la bienveillance de tous pour stopper cette prolifération dans de bonnes conditions et vous remercions pour votre collaboration.

LES BIENFAITS DE LA STÉRILISATION



SANTÉ
Limite la transmission des maladies



PROTECTION
Limite les fugues et risques d'accidents



TRANQUILLITÉ
Limite les bagarres et morsures



RÉGULATION
Limite la population féline et les risques d'abandons

Dessine moi un... Héros !

Sortez vos feutres et vos pinceaux ! Dans le cadre de son exposition estivale dédiée aux héros animés des années 80, la Mairie organise un concours de dessins.

Ouvert aux enfants âgés de 5 à 15 ans, le thème imposé est "Invente ton héros de dessin animé".

Le bulletin d'inscription et le règlement intérieur sont disponibles à la médiathèque et dans la salle des Halles.

Vous pouvez également les télécharger en format PDF sur le site de la ville :



Le musée Dufresne vous propose :

Son Cluedo Géant - Dimanche 27 Août à 15h.

Un meurtre a été commis au musée Maurice DUFRESNE. La question hante l'équipe : qui est l'assassin de Gabin le gardien ? Nous avons besoin de vous pour découvrir le coupable, le lieu, l'arme du crime et le mobile !

Récompense gourmande pour l'équipe qui trouvera en premier !

Réservation FORTEMENT conseillée :



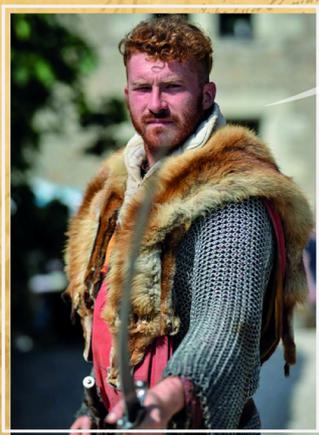
Visites théâtralisées

L'Office de Tourisme vous propose des visites guidées théâtralisées de notre commune.

Attention, les réservations sont obligatoires :

- Auprès de l'office de Tourisme ;
- Ou bien en ligne <https://www.azay-chinon-valdeloire.com/.../azay-le-rideau/>

IL ÉTAIT UNE FOIS... *Azay-le-Rideau*



Visite Théâtralisée
et humoristique !

VENDREDI 21/07
MARDI 15/08*
VENDREDI 25/08*

17H

ADULTE : 7 €
ENFANTS : 5 €
GRATUIT -12 ANS
FAMILLE : 20 €
(2 ADULTES + 2 ENFANTS)

Projection cinématographique

Nous vous donnons rendez-vous vendredi 18 août sur le parvis de l'église pour une projection en plein air de l'animé "Kiki la petite sorcière" réalisé par Hayao Miyazaki. La séance débutera à 21h30 : pensez à vous équiper chaudement, les soirées se rafraîchissent.



Exposition estivale - Nos héros animés des années 80 :

L'Exposition estivale consacrée à Bernard Deyriès est encore là !

Replongez dans la magie des années 80 avec l'exposition « Nos héros animés des années 80 » ! Explorez les univers captivants d'Ulysse 31, de l'Inspecteur Gadget, des mystérieuses cités d'or et revivez les émotions qui ont marqué votre enfance !

Amateurs de jeux vidéo vintage ? Vous allez adorer les bornes de jeu vidéo rétro pour défier vos amis sur des classiques des années 80 !

Profitez de l'ambiance sonore survoltée en écoutant les génériques inoubliables qui ont fait vibrer toute une génération !

Avis aux artistes en herbe : un concours de dessin vous propose d'imaginer votre propre héros ! N'hésitez pas à demander le bulletin de participation auprès de Lionel ou de Hugo.

Et pour les plus joueurs, un tournoi de baby-foot vous attend pour des parties endiablées !

Rejoignez-nous à l'exposition "Nos Héros animés des années 80" pour un voyage dans le temps !

Ouverte du mercredi au dimanche de 10h00 à 18h00 jusqu'au 03 septembre dans la salle des halles.

Ne manquez pas cette aventure unique !

